



Accusation et garde de mon enfant

Par **lounge**, le **09/08/2008** à **18:16**

bonjour,rrnrJ'ai un petit garçon de 18 mois et je suis séparée de sa maman, nous n'étions pas mariés donc nous avons fait une séparation et établie la garde de notre enfant à l'amiable.rnAujourd'hui ne supportant pas notre séparation et le fait que j'ai refait ma vie, elle se venge en demandant la garde exclusive de notre enfant sous diverses accusations et j'ai découvert qu'elle avait également porté plainte contre moi pour abus sexuels et violence pour étayer son dossier me discriminant.rnComment puis-je contrer ces terribles accusations? Des témoignages suffisent-ils? Etant étranger ai-je les mêmes droits que les ressortissants français?rnAucun jugement n'été rendu jusqu'à présent, je viens de recevoir le procès verbal établi par son avocat, Je suis désespéré et privé de mon enfant, que puis-je faire? Je n'ai même pas les moyens de prendre moi-même un avocat...rrnrJe vous remerci infiniment d'avance pour l'attention que vous porterez à ma demande.rnJe vous présente mes sincères salutations.

Par **MERLIN**, le **09/08/2008** à **21:42**

Bjr,rrnrvous pouvez bénéficier de l'aide juridictionnelle pour obtenir un avocat si vos moyens financiers ne vous le permettent pas.rrrnconcernant votre fils, il est impératif de saisir, éventuellement dans le cadre d'une procédure d'urgence, le juge aux affaires familiales afin de voir fixer vos droits. Pr cela, le mieux est quand meme d'avoir un avocat qui sera plus à meme, au regard des éléments que vous lui apporterez de choisir la procédure d'urgence la plus adaptée.rrrnBon courage.